

Document présenté le 28 janvier 2004 à :
Monsieur Thomas J. Mulcair
Ministre de l'Environnement
Gouvernement du Québec

Préparé par :
Madame Marie Martine Bédard, présidente
Comité de Citoyens Deux-Montagnes



La mine et l'usine de niobium Niocan inc. et le Parc d'Oka
Demande d'étude indépendante des impacts négatifs potentiels sur
l'environnement et les écosystèmes du Parc d'Oka

Janvier 2004

- 1.** INTRODUCTION
- 2.** IMPACTS PRÉVUS DANS L' ATMOSPHÈRE
- 3.** CARTE 1 – DIRECTION DES VENTS DOMINANTS –
- 4.** LE PARC D' OKA ET SES AIRES ÉCOLOGIQUE
- 5.** CARTE 2 – LES AIRES ÉCOLOGIQUES DU PARC –
- 6.** L' EAU
- 7.** CARTE 3 – LES IMPACTS POTENTIELS –
- 8.** EAUX D' EXHAURE, LA GRANDE BAIE ET LE RUISSEAU ROUSSE
- 9.** CARTE 4 – LE RUISSEAU ROUSSE –
- 10.** LES FACTEURS DE STRESS ÉCOLOGIQUE
- 11.** LES SOURCES DE STRESS ÉCOLOGIQUE
- 12.** CARTE 5 – STRESS ÉCOLOGIQUE –
- 13.** RÉFÉRENCES
- 14.** ANNEXE 1 – Carte aérienne du Parc d'Oka -
- 15.** ANNEXE 2 - Les 'habitants' des aires écologiques du parc -
- 16.** ANNEXE 3 - Extraits d'une Contre-expertise
- 17.** ANNEXE 4 – Extraits du Rapport de performance environnementale 2000 Cambior -
- 18.** ANNEXE 5 - Extraits d'une Contre-expertise
- 19.** ANNEXE 6 – Extraits du Rapport d'enquête 167 du BAPE -
- 20.** ANNEXE 7 - Avis faunique -
- 21.** ANNEXE 8 - Plantes aux abords du Ruisseau Rousse -
- 22.** ANNEXE 9 - La Grande Baie et le Ruisseau Rousse , habitat du poisson -
- 23.** ANNEXE 10 – Extraits du Plan de gestion des ressources naturelles, Parc Oka, 1995- 2000

INTRODUCTION

Aujourd'hui je viens en mon nom et au nom de plusieurs organismes, associations et biologistes inquiets face à certains risques que le ministère de l'environnement pourrait prendre en permettant l'ouverture immédiate d'une mine et d'une usine de niobium à Oka. Selon nous, il existe un potentiel important de voir des impacts négatif sur les écosystèmes et la biodiversité du milieu, plus particulièrement le Parc Oka.

Bien que nous ayons également des questions sérieuses portant sur les risques possibles sur la santé, l'économie régionale et la sécurité, nous portons votre attention aujourd'hui sur le Parc d'Oka qui a été laissé pour compte dans les études et rapports que nous avons consultés.

De par leur grande proximité et avec le ruisseau Rousse, les aires écologiques du Parc d'Oka nous semblent en danger et c'est pourquoi nous demandons des études indépendantes sur les impacts négatifs potentiels sur l'environnement, les écosystèmes, la biodiversité des aires écologiques du parc.

PAS D'ÉTUDES D'IMPACTS ... PAS DE MINE.

La formation géologique de la région d'Oka aurait 114 millions d'années... qu'elle est l'urgence de la transformer maintenant... prenons le temps d'examiner la situation en profondeur pour le respect de la vie et les générations futures.

Marie Martine Bédard, présidente du Comité de Citoyens Deux-Montagnes
Janvier 2004

LE BILAN DES IMPACTS PRÉVUS DANS L'ATMOSPHÈRE

Il est unanime chez tous les intervenants⁽¹⁾ dans ce dossier et même dans la contre-expertise préparée par M. Paul Boissonnault, que « les résidus en regard aux processus de transport par le vent aura un impact sur le milieu agricole environnant » ⁽²⁾ . Cette donnée nous laisse croire sérieusement que les résidus seront transportés par les vents dans le parc d'Oka, situé à moins de 1 kilomètre de la mine et du parc à résidus. Il devient donc obligatoire pour nous d'étudier la valeur des impacts négatifs potentiels sur les écosystèmes du parc puisque ces derniers sont également habités par des espèces rares, menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées.

Quelle quantité de poussières, de radon est acceptable pour la populations et les écosystèmes du parc?

UNE ÉTUDE SÉRIEUSE S'IMPOSE. Les chiffres avancés de manière hypothétique par qui que ce soit ne peuvent nous convaincre.

NOUS VOULONS DES ÉTUDES APPROFONDIES À L'AIDE DE SIMULATIONS (PAR MODÉLISATION) CAR :

Une population importante se trouve dans un rayon de moins de 30 km (carte 1) On pourrait même penser à 2 millions de citoyens.

Les écosystèmes du parc d'Oka avec toute la biodiversité que cela représente, sont possiblement en danger à moyen terme. Une étude des impacts négatifs potentiels sur les habitants des aires écologiques s'avère nécessaire. ¹

¹ Études Niocan, 2001 et 2002; Rapport 167 du BAPE et Contre-expertise de Paul Boissonnault, géom.M.Sc. , Nov.2001

² Projet de mine de Niocan Inc. À Oka, Contre-expertise, Paul Boissonnault, géom. M. Sc., Nov. 2001, page 59.

LE PARC D'OKA ET SES AIRES ÉCOLOGIQUES

LE PARC D' OKA EST REPRÉSENTATIF DE LA RÉGION DES BASSES TERRES DU SAINT-LAURENT, plus particulièrement de sa partie méridionale. Le parc bénéficie d'un climat doux.

LES TERRES DU PARC COMPTENT PARMIS LES PLUS RICHES DU QUÉBEC.

LE PARC D' OKA n'a pas le statut de réserve écologique. PAR CONTRE **La loi sur les parcs (L.R.Q., c. P-9) lui confère « L' OBJECTIF D' ASSURER LA PROTECTION DU MILIEU NATUREL TOUT EN FAVORISANT LA PRATIQUE DE PLEIN AIRE DANS LES SECTEURS FAVORABLE À UNE TELLE UTILISATION ».**

LE PARC D' OKA C' EST PLUS QU' UNE PLAGE ET UN CAMPING.

LE PARC C' EST DES ÉCOSYSTÈMES, DES ESPÈCES ANIMALES ET/OU VÉGÉTALES D' INTÉRÊTS PARTICULIERS, UN SOL, UNE VÉGÉTATION (plantes vasculaires et invasculaires), DE LA FAUNE (vertébrés, invertébrés) .
(VOIR ANNEXE 2)

LE PARC C' EST AUSSI L' HABITAT DE PLUSIEURS ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES.

LE PARC C' EST AUSSI L' HABITAT DE PLUSIEURS PLANTES VASCULAIRES PROTÉGÉES PAR LA LOI.

LE PARC C' EST AUSSI DES MILIEUX HUMIDES IMPORTANTS (la région métropolitaine a perdu 90% de ses milieux humides depuis le début de la colonie).¹

LE PARC D'OKA C'EST LE PARC LE PLUS FRÉQUENTÉ AU QUÉBEC :

581 000 VISITEURS PAR AN.¹

La carte 2 illustre les aires écologiques du parc en relation avec la carbonatite d'Oka et le futur site de la mine Niocan. L

¹ Émission Découverte, Radio-Canada, date inconnue).

L'EAU

Non seulement le projet de mine de Niocan est situé dans un milieu rural à vocation agricole, il est également à une proximité inquiétante des milieux humides du parc d'Oka. Les milieux humides du parc ne sont pas uniquement alimentés par les eaux du Lac des Deux-Montagnes, mais également par les eaux en provenance de la montagne.

Niocan, s'installe non seulement à une proximité alarmante du parc mais aussi sur le sommet le plus haut de la montagne. Il est unanime à l'heure actuelle que l'exploitation d'une mine et d'une usine de niobium à Oka exige l'utilisation d'importantes ressources en eau. Nous considérons inquiétants les résultats de la contre expertise CPTAQ no 318605 (Annexe 3) . On peut y lire que l'influence pourrait se faire sentir jusqu'à un rayon de 4km. Ces résultats se démarquent des résultats de l'étude préparée par Roche en octobre 2000 pour Niocan. Effectivement, cette dernière estime à 1,5 km l'influence de la mine sur les ressources en eau. (Voir carte 3)

Ainsi, le parc d'Oka et ses milieux humides, également aires écologiques, pourraient subir des impacts négatifs importants. Combien de milieux humides pourraient se voir transformés dramatiquement à moyen et long terme ?

Pour bien illustrer la quantité d'eau utilisée par la mine nous avons fait ici des calculs en se basant sur des chiffres retrouvés dans le rapport de performance environnementale de Niobec 2000 (Annexe 3). La mine de Niocan serait semblable. Ainsi, pour la transformation du minerai on utilise **1 331 520 000 litres d'eau par année** ce qui équivaut à **3.7 millions de litres par jour**. C'est énorme. Comment prétendre qu'une utilisation aussi importante des ressources en eau n'influencera pas la qualité des milieux humides voisins qui peuvent être également des aires écologiques du parcs d'Oka.

EAUX D'EXHAURE ET LA GRANDE BAIE ET LE RUISSEAU ROUSSE

L'AUGMENTATION DU DÉBIT DU RUISSEAU ROUSSE DE 4 FOIS ET LES REJETS DANS LE RUISSEAU ROUSSE : UN DÉSASTRE POTENTIEL QU'IL FAUT ÉVITER (voir carte 4)

- L'accumulation de l'uranium 238, du nickel et du plomb (**Annexe 5**);
- L'augmentation du débit de 4 fois qui aura comme conséquences une érosion précoce et une eau trouble (**Annexe 6**);
- Les 6 espèces de plantes rares ou menacées ou susceptibles de l'être et qui se trouvent présentement aux abords du ruisseau et adaptés au présent milieu ? (**Annexe 7**)
- Qu'arrivera-t-il des vertébrés ou invertébrés rares, menacés ou susceptibles d'être ainsi désignés et qui partagent avec une flore précieuse ce même milieu ?
- Quel effet aura ce changement sur la vie des petits poissons ? Les petits poissons sont le début de la chaîne alimentaire dans cet écosystème (**Annexe 8**)

LA SURVIE DE LA HÉRONNIÈRE DE LA GRANDE BAIE DÉPEND DE LA PROXIMITÉ ET DE LA QUALITÉ DES SITES D'ALIMENTATION

LA SUPERFICIE D'UNE HÉRONNIÈRE DÉPEND PRINCIPALEMENT DE L'ABONDANCE DE NOURRITURE : LES PETITS POISSONS, LES GRENOUILLES, LES OISEAUX, LES INSECTES AQUATIQUES ET LES PETITS MAMMIFÈRES.

LE RUISSEAU ROUSSE NOURRIT NON SEULEMENT LA HÉRONNIÈRE MAIS LES PLUS GRANDS POISSONS DE LA GRANDE BAIE.

COMMENT LES PETITS POISSONS SURVIVRONT AU CHANGEMENT DE DÉBIT DU RUISSEAU ROUSSE ET EN PRÉSENCE DE PLUS DE MÉTAUX LOURDS et/ou de RADIOACTIVITÉ? LA POPULATION DIMINUERA-T-ELLE?

UNE ÉTUDE INDÉPENDANTE DES IMPACTS NÉGATIFS POTENTIELS SUR L'ENVIRONNEMENT EST PLUS QUE JUSTIFIÉE, C'EST UNE NÉCESSITÉ POUR LES AIRES ÉCOLOGIQUES DU PARC.

LES FACTEURS DE STRESS ÉCOLOGIQUE

NOUS CONSIDÉRONS LES ÉCOSYSTÈMES DU PARC D'OKA AVEC LEUR FAUNE ET LEUR FLORE SOIENT À LEUR CAPACITÉ LIMITE DE FACTEURS DE STRESS ÉCOLOGIQUE. NOUS CONSIDÉRONS INACCEPTABLE L' AUTORISATION D'UN PROJET DE MINE ET D'USINE DE NIOBIM À PROXIMITÉ DU PARC. CE DERNIER DEVIENT UN DES MILIEUX À RISQUES DONC AVEC UN POTENTIEL ÉLEVÉ D'IMPACTS NÉGATIFS IMPORTANTS .. IL N'Y AURA PAS D'ACCEPTATION DU PROJET SANS LA PREUVE SCIENTIFIQUE ET IRRÉVOCABLE QU'IL N'Y A PAS DE DANGER POUR CE MILIEU .

NOUS AVONS COMME DEVOIR EN TANT QUE SOCIÉTÉ DE PROTÉGER L'INTÉGRITÉ DU MILIEU NATUREL POUR LE BÉNÉFICE DES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES.

LES SOURCES SE STRESS ÉCOLOGIQUE AU PARC D'OKA

N.B. Pour bien visualiser ces facteurs de stress voir la carte 5.

Les groupes de personnes ; Le braconnage ; Les VTT ; Le tournage de productions audio-visuelles ;
Les gazoducs ; L'empiètement des résidents limitrophes ; Les motoneiges ;
La randonnée équestre ; Les projets de promoteurs ; Les étangs d'aération ;

UN NOUVEAU FACTEUR DE STRESS IMPORTANT EST À VENIR DANS LE PARC. LE LE BUREAU RÉGIONAL SONGE À ACCEPTER UN NOUVEAU PROJET. CE PROJET SE FERAIT DANS LA ZONE DE « 40 PIEDS » PAR LE PROMOTEUR « VILLE DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC » . LES INSTALLATIONS SERONT DANS LA ZONE INONDABLE. LE POMPAGE DES EAUX SOUTERRAINES ET LA CONSTRUCTION DE BÂTISSSES DANS CETTE ZONE DU PARC EST PRÉVUE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES MUNICIPALITÉS DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC ET POINTE CALUMET. ÉCONOMIE DE COÛTS ? PEUT-ÊTRE MAIS LE COÛT ENVIRONNEMENTAL AURAIT SÛREMENT ÉTÉ MOINDRE EN AUGMENTANT LA CAPACITÉ DU RÉSEAU ACTUEL. UN CHOIX DE SOCIÉTÉ S'IMPOSE. NOUS PARLONS ICI D'UN PARC QUI ASPIRE À UN PARC DE CONSERVATION (Annexe 10) .

RÉFÉRENCES

A critical lack of radiological hazards assessment on the Niocan Project

Gordon Edwards Ph.D., Novembre 2001

Avis Faunique

Jean Traversy, Société de la Faune et des Parcs du Québec, juillet 2000.

Étude de répercussions environnementales, Projet minier Niocan, Résumé exécutif

Roche, décembre 1999

Le Radon à Oka, Rapport d'intervention de santé publique

Régie régionale de la santé et des services sociaux, 1998

Les plantes vasculaires menacées ou vulnérable du Québec

Jacques Labrecque et Gildo Lavoie, Ministère de l'environnement, Direction patrimoine écologique et du développement durable, Mars 2002

Plan de gestion des ressources naturelles PARC OKA vol. 1, 1995-2000

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction du plein air et des parcs, , Mai 1996

Projet de mine de Niocan Inc. à Oka

Contre expertise par : Boissonnault P., Demers J., Labbé D. , Dossier CPTAQ no 318605, Dossier TAQ no STE-Q-077871-0107, Novembre 2001

Projet d'exploitation du mine et d'une usine de niobium à Oka

Rapport d'enquête 167 du Bureau d'audience Publique en Environnement, août 2002.

Projet minier Niocan, Étude Environnementale, Rapport Complémentaire II

Roche, décembre 2002

Rapport de performance environnementale Niobec 2000

Cambior

Synthèse des connaissances Parc National d'Oka

Préliminaires, Décembre 2003

Tribunal administratif du Québec, Dossier TAQ

STE-Q-077871-0107/ STE-Q-077873-0107

